

Committee had unanimously endorsed the resolution of the Trusteeship Council, and the Fifth Committee's attention was called to the importance of the matter in connexion with the operation of the International Trusteeship System and the work of the Trusteeship Council.

The meeting rose at 6.36 p.m.

FIFTY-EIGHTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Wednesday, 8 October 1947, at 3 p.m.

Chairman : Justice Sir Fazl ALI (India).

19. Budget estimates for the financial year 1948 (documents A/318 and A/C.5/161) ; report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (document A/336)

The Committee continued its discussion of section 6, chapter I.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General for Administrative and Financial Services) reminded the Committee that Article 87 of the Charter provided for periodic visits to Trust Territories. Only one mission was contemplated in 1948 : to Africa. The Advisory Committee had reduced the figure to \$55,000.

Mr. STEVENSON (United States of America) observed that his country was deeply interested in the Trusteeship System. Visiting missions were a most fundamental activity in implementing the relevant Article of the Charter, and they afforded an opportunity to the inhabitants of those Territories to come into touch with the work of the United Nations.

One mission was a very modest provision. There were six Territories in Africa and two in the South Pacific ; a ninth was being considered by the Fourth Committee.

The Charter was silent on the question of frequency of visits. With one mission, the Territories would be visited once in every three years.

The mission to Western Samoa had been a great success, and its report held out promise for the self-government of the Territory.

He was apprehensive lest the item for hospitality should be eliminated from that chapter. It was most important to reciprocate hospitality and gifts. He suggested that the chapter, as a recurring item, should appear rather under section 4 of part I, though that was merely a matter of presentation.

In reply to Mr. MACHADO (Brazil), who inquired whether the Department could carry out the work within the limitation imposed by the Advisory Committee, Mr. Hoo (Assistant Secretary-General for Trusteeship Affairs) stated that it was difficult to give a definite assurance. He

la Quatrième Commission a appuyé à l'unanimité la résolution du Conseil de tutelle et attire l'attention de la Cinquième Commission sur l'importance que présente la question au point de vue du fonctionnement du régime international de tutelle et de l'œuvre du Conseil de tutelle.

La séance est levée à 18 h. 36.

CINQUANTE-HUITIÈME SÉANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mercredi 8 octobre 1947 à 15 heures.

Président : Sir Fazl ALI (Inde).

19. Prévisions de dépenses pour l'exercice financier 1948 (documents A/318 et A/C.5/161) ; rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (document A/336)

La Commission poursuit l'examen du Chapitre 6, Article I.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) rappelle à la Commission que l'article 87 de la Charte prévoit des visites périodiques aux territoires sous tutelle. On n'envisage qu'une seule mission en 1948 : une mission en Afrique. Le Comité consultatif a ramené le crédit à 55.000 dollars.

M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) fait remarquer que son pays porte un vif intérêt au régime de tutelle. Les missions de visite constituent une tâche essentielle en ce qui concerne la mise en application de l'article correspondant de la Charte et elles donnent aux habitants de ces territoires l'occasion de connaître de près l'œuvre des Nations Unies.

Les prévisions portent sur une seule mission, ce qui est très modeste. Il y a six territoires en Afrique et deux dans le Pacifique-Sud ; la Quatrième Commission en étudie un neuvième.

La Charte est muette sur la question de la fréquence des visites. Si l'on n'en prévoit qu'une on ne visitera les territoires qu'une fois tous les trois ans.

La mission de visite au Samoa occidental a très bien réussi et le rapport permet d'espérer l'autonomie de ce territoire.

M. Stevenson craint de voir supprimer, à cet article, le crédit pour dépenses de représentation. Il est particulièrement important de répondre à l'hospitalité et aux cadeaux reçus. Il suggère que l'article, du fait de son caractère périodique, figure plutôt au chapitre 4 du titre I, bien qu'il ne s'agisse là que d'une question de présentation.

En réponse à M. MACHADO (Brésil), qui demande si le Département peut effectuer sa tâche dans les limites que lui a imposées le Comité consultatif, M. Hoo (Secrétaire général adjoint chargé des Affaires de tutelle) déclare qu'il est difficile de donner des assurances précises. Il estime que

felt that the cut in printing might be excessive. Each mission would visit from two to four Territories and its reports might total 400 printed pages or more.

Mr. HSIA (China) remarked that it would be helpful to know more about the work of the Trusteeship Council, with which the Fifth Committee had little contact. He would vote for the figure of \$55,000, but he wished to draw the attention of the Secretariat to paragraphs 133 and 134 of the Advisory Committee's report. The Secretariat should work out a system regulating travel and subsistence expenses in order to obviate difficulties confronting missions in the matter of hospitality.

Mr. VOINA (Ukrainian Soviet Socialist Republic) remarked that the Fourth Committee had confirmed the Trusteeship Council's opinion that the agenda of that body should be drawn up with great care.

The sum allotted still seemed high even after the Advisory Committee's reduction.

He recalled that, in the general debate, criticism had been heard regarding the Balkan Commission and the Palestine Committee on the ground of excessive personnel. Similarly, fewer representatives and staff members should be included in the missions so that travel expenses and allowances, both of representatives and Secretariat, might be diminished.

The items for printing and hospitality seemed too high. Delegations received hospitality allowances. The practice of accepting and returning gifts was neither wise nor correct; the motive of the gift might be political.

He felt that a substantial reduction was indicated, though he preferred to leave it to other representatives to suggest a precise figure.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) agreed that it was important to maintain close contact between the United Nations and the Trust Territories.

The item for printing represented almost one-third of the cost of the mission, and he inquired whether it was not covered by the general budget.

Mr. MAYER (France) agreed with the views expressed by the representative of the United States. It was most important that the visiting mission should have adequate personnel. There should be no undue restriction of funds, since it was one of the most effective activities of the United Nations.

He thought the printing costs high in relation to the total figure and he presumed that in some cases shorter reports would be issued.

As regards hospitality, he pointed out that in Africa the exchange of gifts was traditional. No pressure of any kind was implied, gift-exchanges

la réduction apportée aux frais d'imprimerie est peut-être excessive. Chaque mission visitera de deux à quatre territoires et les rapports de ces missions pourront atteindre 400 pages imprimées ou davantage.

M. HSIA (Chine) fait remarquer qu'il serait utile d'avoir de plus amples renseignements sur les travaux du Conseil de tutelle, avec lequel la Cinquième Commission n'a que peu de contacts. Il votera pour le crédit de 55.000 dollars, mais il désire attirer l'attention du Secrétariat sur les paragraphes 133 et 134 du Rapport du Comité consultatif. Le Secrétariat devrait élaborer un système de réglementation des voyages et des indemnités de subsistance, afin de faire face aux difficultés que rencontrent les missions en ce qui concerne les frais de représentation.

M. VOINA (République socialiste soviétique d'Ukraine) fait observer que la Quatrième Commission a confirmé l'opinion du Conseil de tutelle suivant laquelle il conviendrait d'établir avec le plus grand soin l'ordre du jour de cet organe.

Le crédit alloué semble encore élevé, même après la réduction qu'a effectuée le Comité consultatif.

Il rappelle qu'au cours du débat général, on a formulé des critiques à l'égard de la Commission des Balkans et de la Commission pour la Palestine, en invoquant un excédent de personnel. De même, une mission devrait comprendre moins de représentants et de membres du personnel, ce qui permettrait de réduire les frais et les indemnités de voyage, tant des représentants que du Secrétariat.

Les crédits pour l'imprimerie et pour les frais de représentation semblent trop élevés. Les délégations reçoivent des indemnités pour frais de représentation. La coutume qui consiste à accepter des cadeaux et à en donner en échange n'est ni sage ni correcte; le cadeau peut être donné pour des raisons politiques.

M. Voina estime qu'il est opportun de diminuer ce crédit dans des proportions importantes, quoiqu'il préfère laisser à d'autres représentants le soin de proposer un chiffre précis.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) convient qu'il est important de maintenir des contacts étroits entre l'Organisation des Nations Unies et les territoires sous tutelle.

Le crédit pour les travaux d'imprimerie représente près d'un tiers des frais afférents à la mission et il demande s'il n'est pas compris au budget général.

M. MAYER (France) partage l'avis du représentant des Etats-Unis. Il est particulièrement important que la mission de visite dispose du personnel nécessaire. On ne devrait pas réduire les crédits sans raison valable, car il s'agit là de travaux qui comptent parmi les plus efficaces de l'Organisation.

Il trouve les frais d'imprimerie élevés en fonction du chiffre total et pense que, dans certains cas, on publiera des rapports plus courts.

En ce qui concerne les frais de représentation, il fait remarquer qu'en Afrique, l'échange de cadeaux est traditionnel. Cet échange n'implique

merely represented a generous custom of the inhabitants.

The figure recommended by the Advisory Committee should be accepted.

Mr. HOO (Assistant Secretary-General for Trusteeship Affairs) pointed out that it was the custom in the Trust Territories to make gifts, and it would be improper not to reciprocate. The gifts were not personal gifts to individuals ; they were offered to the United Nations as a whole.

The Fourth Committee had recommended the mission without specifying an amount.

As regards printing, provision had not been made in any other part of the budget. Printing could be done more cheaply in other countries, but difficulties of time and transport were involved.

The total amount was not excessive. The Western Samoa mission, with only seven members including staff, had cost \$40,000, exclusive of printing. The estimate for the African mission was very reasonable, and indeed might prove inadequate.

Mr. AGHNIDES (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions) explained that the revised figure was made possible through a reduction of \$1,000 for hospitality and of \$4,350 for printing. The cuts had been accepted by the Secretary-General. The Fourth Committee had not expressed an opinion on the estimate ; that was the duty of the Fifth Committee.

Regarding the printing, he thought the sum allotted was sufficient ; it was based on an estimate of 350 printed pages.

Mr. VOINA (Ukrainian Soviet Socialist Republic) stated that, since the gifts received were destined for the United Nations, he wished to withdraw his proposal.

In reply to Mr. KATZ-SUCHY (Poland), who inquired why the item for printing was not included under section 4, chapter I, or under section 12, chapter III, Mr. HOO (Assistant Secretary-General for Trusteeship Affairs) explained that those chapters covered the reports to the General Assembly and reports of meetings of the Trusteeship Council.

Section 6, chapter I, was approved.

The Committee adopted a proposal to reduce the item for hospitality in respect of part II from \$3,000 to \$1,000, and to apply the credit so reduced to section 6 alone, by twenty-four votes to four, with ten abstentions.

The Committee considered part VII, in respect of which the Advisory Committee had not recommended a reduction in the total estimate of \$691,011.

Mr. ROSSHIN (Union of Soviet Socialist Republics) thought that the sum of \$26,792 under chapter IV was excessive, and he asked how

aucune espèce de pression. L'échange de cadeaux est tout simplement une coutume généreuse des habitants.

On devrait accepter le chiffre que recommande le Comité consultatif.

M. HOO (Secrétaire général adjoint chargé des Affaires de tutelle) fait remarquer que les habitants des territoires sous tutelle ont accoutumé de faire des cadeaux et qu'il serait incorrect de ne pas employer la même méthode à leur égard. Les cadeaux ne sont pas adressés à un individu ; ils sont offerts à l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble.

La Quatrième Commission a recommandé la mission sans préciser de somme.

En ce qui concerne les frais d'imprimerie, il n'existe de prévision à ce titre dans aucune autre partie du budget. On peut effectuer les travaux d'imprimerie à bien meilleur compte dans d'autres pays, mais il y a des délais et des difficultés de transport.

Le crédit total n'est pas excessif. La mission du Samoa occidental, qui ne disposait que de sept membres y compris le personnel, a coûté 40.000 dollars, travaux d'imprimerie exceptés. Les prévisions au titre de la mission africaine sont très raisonnables et peuvent même se révéler insuffisantes.

M. AGHNIDÈS (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) explique que le chiffre revisé est rendu possible par une réduction de 1.000 dollars au titre des frais de représentation et de 4.350 dollars au titre des frais d'imprimerie. Le Secrétaire général a accepté ces diminutions. La Quatrième Commission n'a pas émis d'opinion sur ces prévisions ; c'est là le devoir de la Cinquième Commission.

Quant aux frais d'imprimerie, il pense que le crédit alloué est insuffisant ; on l'a fixé pour 350 pages imprimées.

M. VOINA (République socialiste soviétique d'Ukraine) déclare que, puisque les cadeaux reçus sont destinés à l'Organisation des Nations Unies, il tient à retirer sa proposition.

En réponse à M. KATZ-SUCHY (Pologne), qui demande pourquoi le crédit afférent aux frais d'imprimerie ne figure pas à l'article I du chapitre 4 ou à l'article III du chapitre 12, M. HOO (Secrétaire général adjoint chargé des Affaires de tutelle) explique que ces articles comprennent les rapports de l'Assemblée générale et les comptes rendus des séances du Conseil de tutelle.

La Commission approuve l'article I du chapitre 6.

La Commission adopte, par 24 voix contre 4 et 10 abstentions, une proposition tendant à ramener de 3.000 dollars à 1.000 dollars le crédit afférent aux frais de représentation, au titre II, et à affecter le crédit ainsi diminué au seul chapitre 6.

La Commission examine le titre VII, à l'égard duquel le Comité consultatif n'a pas recommandé de diminuer le crédit total, qui se monte à 691.011 dollars.

M. ROSTCHINE (Union des républiques socialistes soviétiques) estime que le crédit de 26.792 dollars qui figure à l'article IV est excessif

much was actually incurred for that item in 1947.

Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) explained that so far no expenditure had been incurred under that chapter. The explanation of the fact that no expense had been incurred under that provision was that the Court had, so far, not had occasion to call in any judge *ad hoc* or witnesses or experts, since no case had been dealt with and no advisory opinion had been asked for before it was too late to have a full meeting of the Court for that purpose in 1947. The total of the allowances was rather moderate. One case was pending before the Court and further cases might be brought. The Sixth Committee was discussing proposals to provide more work for the Court, and it was customary for the *ad hoc* judges to attend even when the Court acted in an advisory capacity.

In reply to Mr. JACKLIN (Union of South Africa), who reminded the Committee of the questions raised during the general debate in regard to the financing of outside offices, and who inquired how the Court received its funds and solved problems of exchange, Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) stated that the funds voted to the Court were allotted by the Secretary-General, transferred to The Hague and converted at the official rate. No difficulties had arisen.

Mr. JACKLIN (Union of South Africa) stated that he would raise the question at a later stage.

Mr. LAMBERT (Canada) referred to document A/CN.1/W.30¹ and inquired whether the Assistant Secretary-General for Administrative and Financial Services had further information to offer in regard to the budgetary relationship between the International Court and the General Assembly.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General for Administrative and Financial Services) replied that the matter was before the Advisory Committee.

Replying to Mr. PAPÁNEK (Czechoslovakia), who requested information regarding chapter III, Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) gave particulars of the regulations covering journeys on duty and on leave and removal expenses, as contained in the Year Book of the International Court of Justice.

Mr. ROSHCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) thought that, since the number of permanent staff for 1948 was twenty-nine, the item of \$18,000 for temporary staff was high, particularly in view of the fact that there was only one case before the Court.

Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) explained that the matter had been discussed with the Advisory Committee. Although twenty-nine posts figure in the budget, only twenty-four posts had been filled so far and it had been agreed between the Advisory Com-

et il demande combien on a effectivement engagé à ce titre en 1947.

M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) explique que, jusqu'ici, on n'a engagé aucune dépense au titre de cet article. Ceci s'explique par le fait que la Cour n'a eu jusqu'ici aucune occasion de convoquer des juges *ad hoc*, des témoins ou des experts, puisqu'elle n'a examiné aucune affaire et qu'on ne lui a demandé aucun avis consultatif avant qu'il fût trop tard pour qu'elle tînt à cet effet une séance plénière en 1947. Le total des indemnités est plutôt modéré. Une affaire est en instance devant la Cour et d'autres peuvent suivre. La Sixième Commission examine des propositions tendant à donner davantage de travail à la Cour, et la coutume veut que les juges *ad hoc* assistent aux débats, même lorsque la Cour agit à titre consultatif.

Répondant à M. JACKLIN (Union Sud-Africaine), qui rappelle à la Commission les questions soulevées au cours du débat général en ce qui concerne le financement des bureaux situés hors du siège, et qui demande comment la Cour reçoit ses crédits et résoud ses problèmes de change, M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) déclare que les crédits votés pour la Cour sont répartis par le Secrétaire général et virés à La Haye, où ils sont convertis au taux de change officiel. Aucune difficulté ne s'est présentée.

M. JACKLIN (Union Sud-Africaine) déclare qu'il reprendra la question ultérieurement.

M. LAMBERT (Canada) mentionne le document A/CN.1/W.30¹ et demande si le Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers a de nouveaux renseignements à fournir au sujet des relations d'ordre budgétaire entre la Cour internationale et l'Assemblée générale.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) répond que le Comité consultatif est saisi de la question.

En réponse à M. PAPÁNEK (Tchécoslovaquie), qui demande des renseignements sur l'article III, M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) donne des détails sur les règlements applicables aux voyages en cas de mission ou de congé, ainsi qu'aux frais de déménagement, tels qu'ils figurent à l'Annuaire de la Cour internationale de Justice.

M. ROSTCHINE (Union des républiques socialistes soviétiques) estime que l'effectif du personnel permanent pour 1948 étant de vingt-neuf, le crédit de 18.000 dollars au titre du personnel temporaire est élevé, surtout si l'on considère qu'une seule affaire est en instance devant la Cour.

M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) explique que la question a fait l'objet d'une discussion avec le Comité consultatif. Bien que vingt-neuf postes figurent au budget, on n'a pourvu jusqu'ici que vingt-quatre d'entre eux et, d'accord avec le Comité consultatif, le Greffier

¹ Administrative relationship with the International Court of Justice.

¹ Relations administratives avec la Cour internationale de Justice.

mittee and the Registrar that no appointments would be made to posts at present unfilled unless it proved absolutely necessary, and unless more cases were submitted to the Court.

In reply to Mr. LAMBERT (Canada), who inquired why the quarterly allotments had been increased from \$145,000 to \$205,000, Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) explained that the allotments for the first two quarters had been made *ex post facto*, and subsequent allotments had had to be supplemented correspondingly. Heavier obligations, including contributions to the Pension Fund, had to be met in the second half-year. Detailed statements of expenditure were submitted to the Secretary-General's office every month.

He stated that the Advisory Committee was now seized of the question of allotments and would in due course decide in principle how that administrative matter should be dealt with, so that in future there could be no possible conflict between the budgetary authorities of the Secretariat of the United Nations and the Registry of the Court.

Mr. AGHNIDES (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions) expressed the personal view that the report to be submitted by his Committee would not affect the budget estimates.

Mr. STEVENSON (United States of America) suggested that, since the Advisory Committee had indicated the possibility of a saving of 20 to 30 per cent if no cases came before the Court, the appropriation might be reduced to \$550,000. Should additional cases arise, the Secretary-General might provide the necessary funds in accordance with the draft resolution proposed by the Advisory Committee.¹

Mr. ROSHCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) considered it inadvisable to make large provision for expenditure which might not be incurred. He preferred an arrangement whereby the Secretary-General would draw on the Working Capital Fund, since otherwise the Secretariat would be encouraged to spend the balances on other items.

Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) explained that the part of the budget which the United States and USSR representatives proposed to delete from the ordinary budget of the Court did not relate to unforeseen expenditure. That part referred to the ordinary expenditure necessary to carry out the work for which the Court had been created, viz., for holding meetings when the Members would submit cases or when an international organization would request an advisory opinion. The Committee would be aware of the fact that the Advisory Committee had deducted a possible surplus of \$80,000 from the Court's 1947 budget when the supplementary estimates were presented. The Registrar said that that sum represented too

a décidé de ne pas désigner de titulaires pour les postes vacants à l'heure actuelle, sauf en cas de nécessité absolue, ou au cas où l'on soumettrait de nouvelles affaires à la Cour.

En réponse à M. LAMBERT (Canada), qui demande pourquoi l'on a augmenté les répartitions de crédits trimestriels de 145.000 à 205.000 dollars, M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) explique qu'on a effectué rétrospectivement les répartitions pour les deux premiers trimestres et qu'il a fallu augmenter les répartitions suivantes en conséquence. Il a fallu faire face pendant le deuxième semestre à des obligations plus lourdes, parmi lesquelles figurent les contributions à la Caisse des pensions. On communiquera chaque mois au Cabinet du Secrétaire général des états de dépenses détaillés.

Il déclare que le Comité consultatif est maintenant saisi de la question des répartitions de crédits et que ce Comité prendra, en temps opportun, une décision de principe sur la manière de traiter cette question administrative, afin qu'il n'existe à l'avenir aucune possibilité de conflit entre les fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies chargés d'établir le budget et le Greffier de la Cour.

M. AGHNIDÈS (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) exprime un avis personnel : le rapport que soumettra son Comité n'influera pas sur les prévisions de dépenses.

Pour M. STEVENSON (États-Unis d'Amérique), étant donné que le Comité consultatif a indiqué la possibilité d'économiser de 20 à 30 pour cent dans le cas où la Cour ne serait saisie d'aucune affaire, on pourrait ramener le crédit à 550.000 dollars. Si de nouvelles affaires se présentent, le Secrétaire général pourra fournir les fonds nécessaires, conformément au projet de résolution qu'a proposé le Comité consultatif¹.

M. ROSTCHINE (Union des républiques socialistes soviétiques) estime inopportun de faire des prévisions importantes au titre d'une dépense qu'on n'engagera peut-être pas. Il préférerait un arrangement par lequel le Secrétaire général effectuerait des prélèvements sur le fonds de roulement ; sinon, le Secrétariat serait tenté d'affecter le solde à d'autres postes.

M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) explique que la partie du budget que les représentants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. proposent de rayer du budget ordinaire de la Cour ne s'applique pas aux dépenses imprévues. Cette partie vise les dépenses ordinaires nécessaires à l'exécution des travaux pour lesquels la Cour a été créée, c'est-à-dire pour tenir des séances au moment où les États Membres introduiront des instances ou lorsqu'une organisation internationale demande un avis consultatif. La Commission sait certainement que le Comité consultatif a déduit du budget de la Cour pour 1947 un excédent éventuel de 80.000 dollars, au moment où l'on a présenté les prévisions de dépenses supplémentaires. Le Greffier déclare

¹ See document A/336, pages 31-32.

¹ Voir document A/336, pages 38-39.

optimistic a view of the possibility of saving in 1947 but that he was not going to take up the time of the Committee by discussing that point. He wanted, however, to point out that, if that amount were saved, it would be because the Court had not dealt with any cases or given any advisory opinions during 1947; therefore, if there was a surplus at the end of 1948, it would be much smaller since one case was already on the Court's list.

Mr. MAYER (France) pointed out that the fears expressed by the representative of the USSR were groundless, since credits were voted by sections and could not be transferred. He urged that the Fifth Committee should not, by reducing the estimates, create the impression that it foresaw little work for the Court in the coming year.

Mr. MACHADO (Brazil) observed that the Court was an organ of the highest dignity. He moved that the figure recommended by the Advisory Committee should be adopted.

Mr. LEBEAU (Belgium) endorsed the remarks of the representatives of France and Brazil, and urged that the estimates should be approved.

Mr. JACKLIN (Union of South Africa) drew attention to the impropriety of levying a sum in excess of the requirements of the Court. Even if that sum were returned, it involved a hardship for many Members.

Mr. STEVENSON (United States of America) pointed out that his suggestion had been made only with a view to relieving the shortage of dollars; otherwise he did not oppose the recommendation of the Advisory Committee.

Mr. HSIA (China) pointed out that the Advisory Committee had ensured that any balance could not be diverted to another use. A suggestion similar to that made by the United States representative had been considered by the Advisory Committee. It seemed simpler, however, to adopt the procedure which the Committee had recommended.

Mr. AGHNIDES (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions) remarked that a recommendation along the lines of the United States proposal might be incorporated in the draft resolution relating to unforeseen and extraordinary expense. The feeling of the Committee, however, seemed to incline toward a vote on the figure submitted by the Advisory Committee.

Mr. HAMBRO (Registrar of the International Court of Justice) supplied the Committee with detailed information in regard to chapters III and V. He explained that the item for Court hearings away from The Hague would always be met out of unforeseen expenses. The balance to which the representative of the United States had referred would represent a very small amount in 1948, since there was at least one case before the Court. The Court's budget had been scruti-

qu'en retranchant cette somme, on s'est montré trop optimiste au sujet des économies réalisables en 1947, mais qu'il ne va pas prendre le temps de la Commission en discutant cette question. Toutefois, il tient à faire remarquer que, si l'on économise cette somme, c'est parce que la Cour n'a examiné aucune affaire et n'a donné aucun avis consultatif en 1947; en conséquence, si l'on dispose d'un excédent à la fin de 1948, il sera bien plus faible puisqu'une affaire figure déjà sur le rôle de la Cour.

M. MAYER (France) fait remarquer que les craintes que laisse voir le représentant de l'U.R.S.S. sont sans fondement, puisque l'on vote les crédits par chapitre et qu'on ne peut les virer. Il insiste pour que la Cinquième Commission ne crée pas l'impression, en réduisant les prévisions, qu'elle prévoit que la Cour n'aura que peu à faire pendant l'année suivante.

M. MACHADO (Brésil) constate que la Cour est un organe revêtu de la plus haute dignité. Il propose d'adopter le chiffre que recommande le Comité consultatif.

M. LEBEAU (Belgique) fait siennes les observations des représentants de la France et du Brésil et insiste pour qu'on approuve les prévisions.

M. JACKLIN (Union Sud-Africaine) attire l'attention sur l'anomalie que constitue le fait de prélever un crédit supérieur aux besoins de la Cour. Même si ce crédit fait l'objet d'un remboursement, son adoption place dans une situation difficile un grand nombre d'États Membres.

M. STEVENSON (États-Unis d'Amérique) fait remarquer que sa suggestion n'a pour but que de remédier à la pénurie de dollars; sinon, il ne s'oppose pas à la recommandation du Comité consultatif.

M. HSIA (Chine) fait remarquer que le Comité consultatif a fait en sorte qu'aucun solde ne pourra servir à un usage autre que celui auquel il est destiné. Le Comité consultatif a étudié une suggestion analogue à celle qu'a formulée le représentant des États-Unis. Toutefois, il semble plus simple d'adopter la méthode que le Comité a recommandée.

M. AGHNIDÈS (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) remarque qu'une recommandation du genre de la proposition des États-Unis pourrait figurer dans le projet de résolution relatif aux dépenses imprévues et extraordinaires. Néanmoins, la Commission semble se prononcer en faveur d'un vote sur le chiffre qu'a proposé le Comité consultatif.

M. HAMBRO (Greffier de la Cour internationale de Justice) fournit à la Commission des renseignements détaillés sur les articles III et V. Il explique que les frais afférents aux travaux de la Cour hors de La Haye seront toujours couverts par les crédits pour dépenses imprévues. Le solde qu'a mentionné le représentant des États-Unis ne représentera qu'une somme très peu importante en 1948, étant donné que la Cour est saisie d'une affaire au moins. Les quinze membres de la Cour

nized by the fifteen members of the Court, submitted to the Secretary-General and approved by the Advisory Committee.

The Committee approved part VII by forty-five votes to none.

The Committee considered part III.

Mr. LEBEAU (Belgium) raised a point of order. Ten days previously he had requested the Secretary-General to supply certain information regarding the personnel of the Secretariat. The Fifth Committee should have a full list of members of the staff, showing their names, sections, nationality and grade. He had received two documents: the one a bulky list of the staff with a symbol against each name, the other a ten-page document containing the key to the symbols. In addition, he had been referred to the last pages in the telephone directory. He wished to know what action the Secretary-General was taking in the matter; he might have to raise the question again.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) also pressed for a list of the staff members.

Mr. DE LEON (Panama) endorsed the remarks of the representative of Belgium. The list was needed, since he had to lodge certain objections concerning the distribution of posts without proper regard to qualifications.

Mr. MACHADO (Brazil) felt that a distinction should be made between budget and administrative policies. It was the budget that was being examined. The delegation of Australia was to submit a proposal at a later date, when the subject raised by the representative of Panama might be discussed.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) suggested that part III should be postponed until the Secretariat had supplied the list. Budget and administrative policies were closely interlinked, and it was not easy to make a distinction.

He suggested that the Management Survey should be discussed.

Mr. AZKOUL (Lebanon) supported the proposal of the representative of Belgium.

Mr. HEYWARD (Australia) questioned the need for names to be included in the list. The Committee could discuss the matter in terms of the titles of the posts.

Mr. HSIA (China) agreed that the list was desirable and useful. There was, however, no reason for the Committee not to proceed with its consideration of the budget, since titles, posts and salaries were known.

Mr. ROSTCHINE (Union of Soviet Socialist Republics) agreed with the representative of Belgium. It was necessary to have the fullest possible information in order to reach a correct conclusion in regard to expenditure for 1948.

ont examiné avec soin le budget de la Cour, qu'on a transmis au Secrétaire général et que le Comité consultatif a approuvé.

La Commission, par 45 voix contre 0, approuve le titre VII.

La Commission examine le titre III.

Mr. LEBEAU (Belgique) présente une motion d'ordre. Il y a dix jours, il a demandé au Secrétaire général de fournir certains renseignements concernant le personnel du Secrétariat. La Cinquième Commission devrait avoir un état détaillé des membres du personnel, indiquant leurs noms, les sections auxquelles ils appartiennent, leur nationalité et leur classe de traitement. Il a reçu deux documents : l'un est une liste volumineuse du personnel, avec un signe conventionnel en face de chaque nom, l'autre un document de dix pages contenant l'explication de ces signes. En outre, on lui a dit de se reporter aux dernières pages du répertoire téléphonique. Il voudrait savoir quelle décision le Secrétaire général prend en la matière ; il se peut qu'il ait à poser la question de nouveau.

Mr. KATZ-SUCHY (Pologne) insiste aussi pour avoir une liste des membres du personnel.

Mr. DE LEON (Panama) fait siennes les observations du représentant de la Belgique. L'état demandé est nécessaire ; il a d'ailleurs certaines objections à soulever au sujet de la répartition des postes, qu'on a effectuée sans tenir suffisamment compte des titres des intéressés.

Mr. MACHADO (Brésil) estime qu'il convient d'établir une distinction entre questions budgétaires et questions administratives. C'est le budget qu'on examine. La délégation australienne doit présenter une proposition à une date ultérieure ; à ce moment, on pourra discuter du sujet qu'a mentionné le représentant de Panama.

Mr. KATZ-SUCHY (Pologne) propose d'ajourner le titre III jusqu'à ce que le Secrétariat ait fourni l'état demandé. Les questions budgétaires et les questions administratives sont étroitement liées et il n'est pas facile d'établir une distinction entre elles.

Il suggère une discussion de l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat.

Mr. AZKOUL (Liban) appuie la proposition du représentant de la Belgique.

Mr. HEYWARD (Australie) doute de la nécessité de faire figurer des noms dans l'état. La Commission pourrait discuter la question en fonction des titres des postes.

Mr. HSIA (Chine) convient que l'état est souhaitable et utile. Toutefois, la Commission n'a aucune raison de ne pas continuer à examiner le budget, puisqu'on connaît les titres, les postes et les traitements.

Mr. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) s'associe aux déclarations du représentant de la Belgique. Il est nécessaire de disposer de renseignements aussi complets que possible afin de parvenir à une conclusion exacte au sujet des dépenses pour 1948.

Mr. TEJERA (Uruguay) expressed his agreement with the Belgian proposal, but suggested that a list showing the national distribution of posts was the most important requirement.

Mr. ROSEMOND (Haïti) felt that the question touched the very substance of part III. He was in agreement with the representative of Belgium, and pressed for a list showing names and geographical distribution.

Mr. MAYER (France) remarked that the discussion would have been avoided if the budget estimates had included a column showing nationality in addition to those showing posts, grades and salaries. He suggested such an addition in following years.

In reply to Mr. MACHADO (Brazil), who inquired what would be discussed in the Australian proposal, Mr. HEYWARD (Australia) stated that the proposal dealt with the functions of the Secretariat in regard to preparing factual reports for the Economic and Social Council and its Commissions. It would be found that many points relating to the substance of the proposal had been discussed already in the Second and Third Committees.

Mr. ASHA (Syria) supported the Belgian proposal. He inquired what evidence of nationality was demanded by the Secretariat. To his knowledge, at least one staff member wrongly claimed a particular nationality.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General for Administrative and Financial Services) explained that normally nationality was determined by the passport. Where the nationality was in dispute, the staff member would be listed as stateless.

Various lists had been requested of the Secretariat, which would supply whatever the Committee wished. He should, however, draw attention to the expense involved in producing fifty-seven copies of a full list.

He added that, before a discussion of the Management Survey was opened, he had a statement to make on behalf of the Secretary-General :

The Secretary-General had studied the recommendations of the Management Survey carefully and was prepared to accept the general conclusions reached. For budgetary purposes, he would support the recommendation in section 4 of the report,¹ under which the expected costs of maintaining the various Departments of the Secretariat during 1948 would be reduced to \$25,942,306. The revised estimates for 1948 were based upon that total.

The report of the Management Survey also made numerous recommendations for consolidations and for transfers of functions between one Department and another. No final decision could be reached without full discussion among responsible officials of the Secretariat, and such

M. TEJERA (Uruguay) déclare qu'il accepte la proposition belge, mais qu'il est particulièrement important que les états indiquent la répartition des postes par nationalité.

M. ROSEMOND (Haïti) estime que la question touche au fond même du titre III. Il partage l'avis du représentant de la Belgique et insiste pour qu'on fournis un état indiquant les noms et la répartition géographique.

M. MAYER (France) fait remarquer qu'on aurait évité la discussion si les prévisions de dépenses avaient contenu, outre les colonnes indiquant les postes, les classes et les traitements, une colonne indiquant la nationalité. Il suggère qu'on ajoute cette colonne dans les prévisions des années suivantes.

Répondant à M. MACHADO (Brésil), qui demande à connaître l'objet de la proposition australienne, M. HEYWARD (Australie) déclare que cette proposition traite des attributions du Secrétariat en ce qui concerne la préparation de rapports circonstanciés pour le Conseil économique et social et ses commissions. On verra que plusieurs points relatifs au fond de la proposition ont déjà fait l'objet de discussions aux Deuxième et Troisième Commissions.

M. ACHA (Syrie) soutient la proposition belge. Il demande quelles sont les preuves de nationalité que réclame le Secrétariat. A sa connaissance, un membre du personnel au moins se réclame à tort d'une certaine nationalité.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) explique qu'en règle générale, c'est le passeport qui détermine la nationalité. Là où il y a doute sur la nationalité, on indique que le membre du personnel est apatride.

On a demandé divers états au Secrétariat, qui fournira tous ceux que la Commission pourra souhaiter. Toutefois, il estime devoir attirer l'attention sur les dépenses qu'entraînera la production de cinquante-sept exemplaires d'un état détaillé.

M. Price ajoute qu'avant qu'on ouvre une discussion relative à l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat, il tient à faire une déclaration au nom du Secrétaire général :

Le Secrétaire général a étudié attentivement les recommandations présentées à la suite de l'enquête et il est prêt à accepter les conclusions d'ordre général ainsi formulées. Pour des raisons d'ordre budgétaire, il soutiendra la recommandation qui figure à la section 4 du rapport¹, d'après laquelle on ramènera à 25.942.306 dollars les frais prévus pour le fonctionnement des divers départements du Secrétariat en 1948. C'est en fonction de ce chiffre qu'on a établi les prévisions revisées pour 1948.

Le rapport rédigé à la suite de l'enquête recommande aussi, dans bien des cas, des fusions et une nouvelle répartition des fonctions entre les divers départements. On ne peut prendre aucune décision définitive sans procéder à une discussion approfondie entre fonctionnaires responsables du Secré-

¹ Document A/C. 5/160.

¹ Document A/C. 5/160.

discussions were not feasible during the General Assembly. The Management Survey's recommendations with respect to administrative details would be studied as soon as possible with a view to working out solutions within the framework of the budgetary totals.

The Secretary-General wished to impress upon the Committee that, as a matter of sound administrative procedure, adequate administrative discretion should be left to him in administering the budget if he was to fulfil the requirements of the Charter as chief administrative officer. That was particularly essential in the administration of a closely restricted budget.

He felt sure that the Committee would fully understand his position in the matter and the reasons why he had considered it advisable to state that position as a matter of record at that time.

Mr. LEBEAU (Belgium) moved a resolution that the Secretary-General should be requested to submit to the Fifth Committee a list of the personnel of the Secretariat, indicating the names, functions, nationality and grades of the officials, by sections or by services ; that the list should be accompanied by a recapitulation showing the distribution of the personnel by nationality and grade, and that a similar list should thereafter be annexed to the budget estimates submitted annually to the General Assembly.

Mr. VOINA (Ukrainian Soviet Socialist Republic), supporting the Belgian proposal, remarked that there was a tendency in the Secretariat to conceal the details of the administrative machinery ; in the previous year, the information had been supplied spontaneously.

Mr. HSIA (China) suggested that, if particular nationalities enjoyed a disproportionate representation in the Secretariat, it was open to any delegation to move a suitable proposal, but the matter was irrelevant to the budget.

The Secretary-General had certain inherent rights and it was not possible to compel him to reduce the numbers of a particular nationality in a given department or section.

Mr. BAGGE (Sweden), Rapporteur, observed that, though the interest in nationality was understandable, the main consideration was efficiency.

Mr. LEBEAU (Belgium) felt that the questions that were being raised were legitimate questions. The Secretariat was a public administration. Information concerning its composition should be available to all so that public control might be exercised. It was necessary to know the person and the functions assigned to the person. He expressed surprise at the reluctance of the Secretariat to supply the information requested.

The resolution was adopted by 36 votes to 1, with 8 abstentions.

Mr. AGHNIDES (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary

tariat et ces discussions ne sont pas possibles pendant la session de l'Assemblée générale. On étudiera aussitôt que possible les recommandations présentées à la suite de l'enquête et qui portent sur les détails d'ordre administratif, en vue de trouver des solutions dans la limite des totaux du budget.

Le Secrétaire général tient à faire bien comprendre à la Commission ce principe d'une bonne politique administrative : on devrait lui laisser une latitude suffisante en ce qui concerne la mise en œuvre du budget si l'on veut qu'il réponde aux conditions de la Charte en tant qu'administrateur principal. C'est là une condition particulièrement nécessaire quand il s'agit de mettre en œuvre un budget étroitement limité.

Il est sûr que la Commission comprendra parfaitement son point de vue en la matière et les raisons pour lesquelles il a jugé opportun de faire connaître ce point de vue officiellement à ce moment précis.

M. LEBEAU (Belgique) présente une résolution : on devrait inviter le Secrétaire général à présenter à la Cinquième Commission un état du personnel du Secrétariat indiquant les noms, les fonctions, la nationalité et la classe des fonctionnaires, par sections ou par services ; on devrait joindre à l'état une récapitulation indiquant la répartition du personnel par nationalité et par classe et, par la suite, annexer un tel état aux prévisions de dépenses soumises annuellement à l'examen de l'Assemblée générale.

M. VOINA (République socialiste soviétique d'Ukraine), appuyant la proposition belge, fait remarquer qu'il se manifeste au Secrétariat une tendance à dissimuler les détails de l'organisation administrative ; l'année précédente, on avait fourni ces renseignements spontanément.

M. HSIA (Chine) déclare que si certaines nationalités bénéficient au sein du Secrétariat d'une représentation disproportionnée, toute délégation a le droit de présenter une proposition appropriée ; mais la question est étrangère au budget.

Le Secrétaire général jouit de certains droits inhérents à sa fonction et il n'est pas possible de l'obliger à réduire l'effectif d'une nationalité donnée dans un certain département ou dans une certaine section.

M. BAGGE (Suède), Rapporteur, fait remarquer que, bien que l'intérêt porté à la nationalité soit compréhensible, la principale condition est le rendement.

M. LEBEAU (Belgique) estime que les questions soulevées sont légitimes. Le Secrétariat est une administration publique. Chacun doit pouvoir disposer des renseignements relatifs à sa composition, de façon qu'un contrôle public puisse s'exercer. Il est nécessaire de savoir qui est en fonctions et quelles sont les fonctions de chacun. Il se déclare surpris de voir les difficultés qu'oppose le Secrétariat à la communication des renseignements demandés.

La Commission, par 36 voix contre une et 8 abstentions, adopte la résolution.

M. AGHNIDES (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires)

Questions) pointed out that the Fifth Committee was about to examine the revised budget estimates¹ based on the Management Survey report.

The Advisory Committee had now received the summary of the report, which required close scrutiny. It would therefore be impossible for the Committee to examine it during that session of the Assembly. It was fully occupied with matters having very important budgetary aspects, such as the question of the cost of printing the official records, in respect of which it hoped to indicate a means of saving well over \$1,000,000.

He wished to make quite clear the official status of Management Survey reports. The Survey had been set up by the Secretary-General, and its reports were internal administrative documents, prepared under the direction of the Secretary-General. They were of value to the Fifth Committee only in so far as the Secretary-General concurred in the recommendations.

The Administration was not in a position to examine every detailed recommendation and though, on the basis of a preliminary reading, the Secretary-General had agreed to reduce his budget to \$34,500,000, it could not be assumed that he accepted every detail of the Survey.

The Advisory Committee therefore believed that, as regards the 1948 budget, it should accept the Secretary-General's assurance that, on the basis of the Survey, he had gone as far as he possibly could in reducing the budget, though further economies might be possible after a detailed examination.

The Advisory Committee suggested that the Fifth Committee should accept the revised figure, subject to the amendments it might wish to propose on the programmes of work.

In conclusion, he pointed out that, if the Fifth Committee was to deal adequately with the revised estimates, it should know how the reductions which the Secretary-General had made, on the basis of the Survey, were arrived at, and what programmes had already been reduced. It should know what reductions, if any, could be made in the Secretariat as a result of the postponement of sessions of commissions. All that information would be necessary to enable the Fifth Committee to arrive at a final judgment.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) regretted that the Committee had heard the statement of the Secretary-General before the views of the various delegations had been expressed in regard to document A/C.5/160 and the Management Survey in general.

He was astonished at both the form and the content of the Survey and he questioned the validity of the report. The preface appeared to him to be meaningless in part. Since it

fait remarquer que la Cinquième Commission est prête à examiner les prévisions de dépenses revisées¹, établies d'après le rapport rédigé à la suite de l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat.

Le Comité consultatif est maintenant en possession du résumé du rapport et ce rapport demande à être étudié de près. Le Comité ne pourra donc l'examiner au cours de la session actuelle de l'Assemblée. Tout son temps est pris par des questions qui présentent des aspects budgétaires très importants, telles que la question du prix des travaux d'imprimerie des procès-verbaux officiels, au sujet desquels il espère indiquer un moyen d'économiser une somme nettement supérieure à un million de dollars.

M. Aghnidès tient à bien expliquer la place officielle que tiennent les rapports rédigés à la suite de l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat. C'est le Secrétaire général qui a mis sur pied cette enquête et les rapports sont des documents d'administration intérieure, préparés sous sa direction. Ils ne présentent de valeur pour la Cinquième Commission que dans la mesure où le Secrétaire général a donné son assentiment aux recommandations.

L'Administration n'est pas en mesure d'examiner chaque recommandation particulière et, bien que, en se fondant sur une première lecture, le Secrétaire général ait accepté de ramener son budget à 34.500.000 dollars, on ne saurait prétendre qu'il accepte tous les détails de l'enquête.

Le Comité consultatif estime donc, en ce qui concerne le budget de 1948, qu'il devrait accepter l'assurance donnée par le Secrétaire général, à savoir que, en se fondant sur l'enquête, il a réduit le budget dans la plus large mesure possible, bien qu'on puisse effectuer de nouvelles économies à la suite d'un examen détaillé.

Le Comité consultatif suggère que la Cinquième Commission accepte le chiffre revisé, sous réserve des modifications qu'elle pourrait souhaiter proposer au sujet des programmes de travail.

Enfin, M. Aghnidès fait remarquer que, pour que la Cinquième Commission puisse s'occuper comme il convient des prévisions revisées, il faudrait qu'elle sache comment le Secrétaire général a déterminé les prévisions qu'il a élaborées d'après les résultats de l'enquête, et quels sont les programmes qui ont déjà fait l'objet d'une réduction. Elle devrait savoir quelles réductions il est possible d'effectuer le cas échéant en ce qui concerne le Secrétariat, du fait de l'ajournement de certaines sessions des commissions. Tous ces renseignements seront nécessaires pour permettre à la Cinquième Commission de se former une opinion définitive.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) regrette que la Commission ait entendu la déclaration du Secrétaire général avant que les diverses délégations aient fait connaître leur avis sur le document A/C.5/160 et sur l'enquête.

Il est surpris tant par la forme que par la teneur du rapport rédigé à la suite de l'enquête et il doute de la justesse de ses conclusions (la préface lui semble en partie dénuée de sens).

¹ Documents A/C. 5/154 and A/C. 5/157.

¹ Documents A/C. 5/154 et A/C. 5/157.

stated that the report did not necessarily reflect official, administrative opinions, he asked whose were the opinions contained therein.

On its authors' admission, the report was incomplete, since it did not deal with important parts of the Organization, such as the Geneva Office, the Languages Division and the Editorial Division. Yet recommendations were made for the complete reorganization of the latter two divisions, as also for the merging of the translation and editorial services. It was difficult to see how such recommendations could possibly be made without a complete examination.

If a small body of so-called experts had, after a survey lasting a few weeks, recommended the elimination of 382 budget posts without reducing programmes or amending the rules of procedure, either the Bureau of the Budget or the experts must be at fault.

He urged that the detailed recommendations of the Management Survey should be produced. If they were too bulky, then he would move that they should be examined by a small sub-committee of seven to nine persons to include the representatives of Belgium and Brazil. Its terms of reference should provide for an analysis of the qualification of the experts, who had been employed at a salary of \$50 per diem. Disquieting rumours were circulating in the Secretariat and were prejudicial to its work. He urged that the report to be presented to the Committee should not be a doctored document. It was necessary to stop the panic that was spreading through the rank and file of the Secretariat. Full information should be supplied regarding the experts and the cost of the Survey.

He could not agree that the report was an internal administrative matter. He conjectured that it had cost at least \$200,000 or \$300,000. It was mainly the operating departments which had been attacked by the experts, without thought to the programmes laid down by the General Assembly.

He inquired whether the Secretariat had considered the possibility of reducing printing costs without an amendment of the rules of procedure, and he suggested that the Sixth Committee should be consulted regarding the legality of the proposals contained in document A/C.5/152.¹

He drew attention to the high cost of printing the official records of the General Assembly and suggested that a considerable economy might be effected if, in each case, the speeches were printed in the original language and translations made for the use of the representatives.

The minutes of the Appeals Board should be open to delegations before discussion of part III. They should also be examined by the sub-committee which he had proposed.

In conclusion, he reserved the right to call for the views of the Assistant Secretaries-General

Puisqu'on déclare que le rapport ne représente pas nécessairement les opinions officielles et administratives, il demande de qui sont les opinions qui y figurent.

Aux dires des auteurs eux-mêmes, le rapport est incomplet, puisqu'il ne traite pas de parties importantes de l'Organisation, telles que le Bureau de Genève, la Division linguistique et la Division de l'édition et de la rédaction. Néanmoins, on a fait des recommandations tendant à réorganiser complètement ces deux dernières divisions, ainsi qu'à réaliser la fusion des services de la traduction et de l'édition et de la rédaction. Il est difficile de voir comment il est possible de faire de telles recommandations sans procéder à un examen détaillé.

Si un petit groupe de prétendus experts, après une enquête de quelques semaines, a recommandé la suppression de 382 postes du budget sans réduire les programmes ou modifier le règlement intérieur, il faut que le Bureau du budget ou les experts soient en défaut.

Il insiste pour qu'on produise les recommandations détaillées formulées à la suite de l'enquête. Si elles forment un document trop volumineux, il proposera alors de les faire examiner par une petite sous-commission de sept à neuf personnes, qui comprendrait les représentants de la Belgique et du Brésil. Le mandat de cette sous-commission devrait prévoir une étude des titres des experts, dont on a rémunéré les services à raison de 50 dollars par jour. Il circule au Secrétariat des rumeurs inquiétantes, qui nuisent au travail. Il insiste pour que le rapport qu'on doit présenter à la Commission ne soit pas un document tronqué. Il est nécessaire de mettre fin à la panique qui se répand dans les rangs du Secrétariat. On devrait fournir des renseignements détaillés sur les experts eux-mêmes et le coût de l'enquête.

Il ne peut admettre que le rapport soit une question d'administration intérieure. Il présume qu'il a coûté au moins 200.000 ou 300.000 dollars. Ce sont surtout les départements techniques que les experts ont attaqués, sans penser aux programmes que l'Assemblée générale a indiqués.

M. Katz-Suchy demande si le Secrétariat a étudié la possibilité de réduire les frais d'imprimerie sans modifier le Règlement intérieur et il suggère qu'on consulte la Sixième Commission quant à la légalité des propositions qui figurent dans le document A/C.5/152¹.

Attirant l'attention sur le prix élevé de l'impression des documents officiels de l'Assemblée générale, il pense qu'on pourrait effectuer une économie très importante si, dans chaque cas, on imprimait les discours dans la langue originale et qu'on les traduisait à l'usage des représentants.

Les délégations devraient avoir accès aux actes de la Commission de recours avant qu'on entame la discussion du titre III. La Sous-Commission dont M. Katz-Suchy a proposé la création devrait elle aussi examiner ces actes.

Enfin, M. Katz-Suchy se réserve le droit de demander l'avis des secrétaires généraux adjoints

¹ Special Report of the Publications Board to the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions.

¹ Rapport spécial du Bureau des publications au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

and the heads of divisions and sections concerning the proposals of the Management Survey or the Secretary-General.

Mr. TEJERA (Uruguay) observed that serious attention could not be given to document A/C.5/160, since it did not contain the Secretary-General's opinion on the recommendations.

The CHAIRMAN requested the representatives to classify their observations under the broad headings touched upon in the general debate.

The meeting rose at 6.05 p.m.

FIFTY-NINTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Thursday, 9 October 1947, at 3 p.m.

Acting Chairman : Mr. Jozza VILFAN (Yugoslavia).

20. Budget estimates for the financial year 1948 (document A/318) ; report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (document A/336)

The Committee continued its discussion of part III.

Mr. MAYER (France) observed that the Management Survey report¹ had been drawn up for the use, not of the Committee, but of the Secretary-General ; subject to that qualification, he agreed with certain of the criticisms made by the representative of Poland.

He assumed that many of the experts had been chosen for their special qualifications in the field of industrial or administrative organization. The United Nations, however, was unlike other organizations and its administrative problems were of a different order.

The second paragraph of the preface was not at all clear to him.

Furthermore, the experts had nowhere touched upon the difficulties peculiar to a Secretariat whose work-load was so variable ; that factor made it hard to combine efficiency and economy.

He was surprised also by the proposal to decentralize printing ; that seemed to him inadvisable.

He agreed with the Secretary-General's reservations in regard to that part of the Management Survey's report which dealt with the structure of the Organization. The Fifth Committee could not disregard the argument regarding the impossibility of adequate consideration of the report during the session of the General Assembly.

The second part contained recommendations for a reduction of posts and, since the justification

et des chefs de division et de section au sujet des propositions formulées à la suite de l'enquête ou des propositions du Secrétaire général.

M. TEJERA (Uruguay) remarque qu'on ne peut examiner comme il le faudrait le document A/C.5/160, car il ne fait état d'aucune opinion du Secrétaire général concernant les recommandations.

Le PRÉSIDENT demande aux représentants de classer leurs observations selon les grandes lignes des questions mentionnées au cours du débat général.

La séance est levée à 18 h. 05.

CINQUANTE-NEUVIÈME SÉANCE

Tenue à Lake-Success, New-York, le jeudi 9 octobre 1947, à 15 heures.

Président par intérim : M. Josa VILFAN. (Yougoslavie).

20. Prévisions de dépenses pour l'exercice financier 1948 (document A/318) ; rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (document A/336)

La Commission poursuit l'examen du titre III.

M. MAYER (France) fait remarquer qu'on a rédigé le rapport relatif à l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat¹ à l'usage, non pas de la Commission, mais du Secrétaire général ; sous cette réserve, il admet quelques-unes des critiques qu'a formulées le représentant de la Pologne.

Il présume que beaucoup d'experts ont été choisis en raison des titres spéciaux qu'ils possèdent dans le domaine de l'organisation industrielle ou administrative. Toutefois, l'Organisation des Nations Unies diffère d'autres organisations et ses problèmes administratifs sont d'un autre ordre.

Il ne comprend pas du tout le deuxième paragraphe de la préface.

En outre, les experts n'ont à aucun moment mentionné les difficultés particulières auxquelles se heurte le Secrétariat, dont le travail varie beaucoup en quantité. En raison de ces variations, il est difficile de concilier le rendement et l'économie.

Il est surpris aussi d'entendre proposer la décentralisation des travaux d'imprimerie, ce qui lui semble être une mesure inopportunne.

M. Mayer accepte les réserves qu'a formulées le Secrétaire général au sujet de la partie du rapport relatif à l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat qui traite de la structure de l'Organisation. La Cinquième Commission ne peut négliger l'argument suivant lequel il est impossible d'étudier suffisamment le rapport au cours de la session de l'Assemblée générale.

La deuxième partie contient des recommandations relatives à une réduction du nombre

¹ Document A/C. 5/160.

¹ Document A/C. 5/160.